

Au Pays de Retz, les exploitations laitières des C.E.T.A. recherchent des systèmes fourragers moins coûteux

E.J. Loysel*

Comme dans bien d'autres régions naturelles de l'Ouest, les éleveurs laitiers des C.E.T.A. du Pays de Retz en Loire-Atlantique (fig. 1) avaient adopté, dans les années 70, un système fourrager reposant sur le ray-grass d'Italie et le maïs fourrage.

Ce système répondait au double objectif d'intensification et de simplification. Basé essentiellement sur des fourrages conservés, il semblait a priori adapté aux conditions pédo-climatiques du Pays de Retz, caractérisé par des terres très humides en hiver ainsi qu'en début de printemps, mais également très séchantes en été, donc des terres sur lesquelles un pâturage efficace n'était possible que trois mois par an. Mais le système ray-grass d'Italie - maïs entraîne des pointes de travaux au printemps et à l'automne, à des périodes où souvent les sols portent mal.

Jusqu'à ces dernières années, les exploitants tentaient de maintenir leurs revenus, malgré la détérioration du rapport entre prix de leurs produits et coûts des charges, par une augmentation de la production laitière. Cette augmentation résul-

* : Propos recueillis par J.P. LECOMTE et B. COSSÉE

MOTS CLÉS

Bretagne, Développement agricole, évolution, production laitière, système d'exploitation, système fourrager.

KEY-WORDS

Agricultural development, Brittany, dairy production, evolution, farming system, forage system.

AUTEUR

Animateur F.D.C.E.T.A. 44 et technicien des C.E.T.A. du Pays de Retz. Chambre d'Agriculture, 46 bis, rue des Hauts Pavés, F 44024 Nantes.

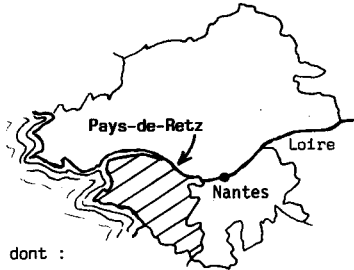
| | | |
|---|---|--|
| Sols | Dépôt de limons éoliens peu épais, moins de 10 % d'argile, sur substrat de gneiss et micashiste ; 2 zones sableuses (Arthon et Machecoul) | Département de Loire-Atlantique  |
| Pluviométrie | 600 à 750 mm/an : elle augmente quand on s'éloigne de la côte | |
| Mode de faire valoir | 60-65 % en fermage 35-40 % en faire valoir direct | |
| Nombre d'exploitations | (de plus de 5 ha) : 1 359 | |
| Caractéristiques générales des exploitations | SAU moyenne : 35,8 ha Élevage bovin dans 88 % des exploitations dont : - 22 % production laitière - 18 % élevage allaitant - 48 % élevages mixtes | |

FIGURE 1 : Caractéristiques du Pays de Retz (source : REA 1989).

FIGURE 1 : Characteristics of Pays de Retz (source : REA 1989).

tait d'une amélioration des performances par vache, d'un accroissement du chargement et de la taille du troupeau, et d'un agrandissement modéré de la surface exploitée (tableau 1).

Or, par suite des quotas, le volume de lait est en baisse de 9% depuis 5 ans et on assiste à une réduction d'autant plus importante du nombre de vaches que le progrès génétique se poursuit. Ne pouvant plus maintenir leurs revenus par une augmentation du volume de lait produit, les éleveurs cherchent à réduire leur coût de production.

| Exploitation | 1974 | | 1979 | | 1985 | |
|--|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| | A | B | A | B | A | B |
| Lait par vache (an) | 3 807 | 5 086 | 5 319 | 5 946 | 6 114 | 6 502 |
| Lait par ha fourrager (l/an) | 6 241 | 9 082 | 10 024 | 11 386 | 15 617 | 11 581 |
| S.A.U. totale (ha) | 35 | 32 | 38 | 39 | 42 | 50 |
| Revenu agricole (F courants) | 45 068 | 78 489 | | | 105 572 | 200 473 |
| Revenu nécessaire en 1985 (F courants) pour maintenir le même niveau de revenu qu'en 1974 (F constants) | 45 068 | 78 489 | | | 131 147 | 228 402 |

TABLEAU 1 : Evolution de la production laitière et du revenu de deux exploitations (A et B) des C.E.T.A. du Pays de Retz.

TABLE 1 : Evolution of milk production and of income on two farms (A and B) from the Pays-de-Retz C.E.T.A. (Centre d'Etudes des Techniques Agricoles : farmer-run organizations for technical agricultural investigations).

Dans le même temps, les exploitations s'agrandissent et vont s'agrandir encore plus rapidement durant les dix années à venir, en raison des départs (retraite et difficultés financières) et d'un nombre d'installations qui décroît rapidement.

L'étude des différents changements qu'ont réalisés depuis 5 ans les producteurs laitiers des C.E.T.A. du Pays de Retz, avec les problèmes rencontrés et les limites, met en lumière de nouvelles orientations fourragères et peut-être zootechniques. Ces évolutions, dont les grandes tendances se rencontrent dans d'autres régions, ne sont pas sans poser bien des questions aux éleveurs et à leurs techniciens.

Un point acquis : l'introduction des céréales dans la rotation

Les exploitations laitières spécialisées de la région avaient, depuis longtemps, abandonné la culture des céréales. Limitées en surface, elles valorisaient au maximum les terres disponibles par l'élevage. Certaines s'étaient uniquement consacrées à la production laitière, confiant l'élevage des génisses à des ateliers spécialisés. Les troupeaux, de 50 à plus de 100 vaches (initialement FFPN puis, pour la plupart, issues de croisements avec des taureaux Holstein), s'étaient développés par l'augmentation du chargement et avec de petits accroissements de surface.

Désormais, les surfaces rendues disponibles par la réduction des troupeaux laitiers et la récupération des terres libérées permettent la réintroduction de cultures céréalières (tableau 2).

| | Réalisation 1985 | | Prévision 1990 |
|-----------------------------------|------------------|-------------|----------------|
| | Moyenne | Ecart | Moyenne |
| S.A.U. (ha) | 44 | 22 à 70 | 55 |
| dont S.F.P. (%) | 90 | | 80 |
| Maïs ensilage (ha) | 17 | 2 à 25 | 16 |
| Ray-grass d'Italie (ha) | 13 | 0 à 29 | 12 |
| Prairies de longue durée (ha) | 9 | 2 à 22 | 13 |
| Céréales (ha) | 4 | 0 à 11 | 8 |
| (rendements : q/ha) | (58) | | (66) |
| Protéagineux (ha) | 1 | | 2 |
| Nombre de vaches laitières | 52 | 30 à 96 | 45 |
| Chargement (UGB/ha SFP) | 1,90 | 1,29 à 2,56 | 1,80 |
| Lait/vache/an (kg) | 6 200 | | 7 300 |

TABLEAU 2 : Evolution de 40 exploitations des C.E.T.A. du Pays de Retz.

TABLE 2 : Evolution of 40 farms from the Pays-de-Retz C.E.T.A.

Ces nouvelles cultures s'intègrent bien dans la rotation fourragère, entre maïs et prairie, ou entre deux maïs. Les sols bien pourvus en matières organiques assurent de bons rendements en blé (70 à 80 q/ha), avec des coûts de production raisonnables, tout au moins sur les sols les plus favorables des exploitations.

La place croissante prise par les céréales dans la rotation permet un retour moins fréquent du maïs sur une même parcelle, ce qui améliore ainsi ses perspectives de rendement tout en réduisant les frais de culture (désherbage). On obtient ainsi du maïs à un coût plus bas.

Un début d'évolution : la mise en place de prairies de longue durée

La conséquence la plus importante peut-être de l'introduction des céréales dans la rotation est la possibilité qu'elle offre d'implanter des prairies de longue durée. Le semis d'espèces pérennes derrière maïs (courant octobre) est difficilement praticable. Derrière céréales, il est au contraire possible de les introduire dans de bonnes conditions. Les céréales permettent donc de réaliser facilement un changement de type de prairies.

Une enquête menée sur les quatre C.E.T.A. du Pays de Retz et de la Presqu'île Guérandaise donne l'évolution des surfaces en prairies (tableau 3). On y constate un développement certain des prairies de longue durée qui seront passées de presque rien à 11-17 ha par exploitation entre 1980 et 1990.

| | 1980 | 1985 | 1990 (prévision) |
|---------------------------------|------|------|------------------|
| Prairies de longue durée | | | |
| . CETA d' Arthon | 0 | 8 | 11 |
| . CETA Montbert | 0 | 12 | 13 |
| . CETA St Même le Tenu | 0 | 6 | 12 |
| . CETA Guérande | 0 | 11 | 17 |
| Ray-grass d'Italie | | | |
| . CETA d'Arthon | 18 | 14 | 13 |
| . CETA Montbert | 19 | 16 | 16 |
| . CETA St Même le Tenu | 16 | 10 | 10 |
| . CETA Guérande | 19 | 12 | 11 |

TABLEAU 3 : Evolution dans les C.E.T.A. du Pays de Retz des surfaces moyennes par exploitation en prairies de longue durée et en ray-grass d'Italie.

TABLE 3 : Evolution of the areas per farm of long-duration pastures and of italian ryegrass leys in the Pays-de-Retz C.E.T.A.

Comme prairies de longue durée, on trouve actuellement surtout du ray-grass anglais avec peu de parcelles de fétuque, de brome ou de dactyle. La luzerne et le

trèfle violet, timidement introduits il y a quelques années, ont à nouveau disparu, victimes de difficultés de récolte.

Cependant, l'évolution est lente : les ray-grass d'Italie ne disparaissent pas pour autant. Ils restent de toute évidence les surfaces réservées à l'ensilage, passant de 16-19 ha à 10-16 ha par exploitation. Le maïs ensilage occupe actuellement une moyenne de 17 ha, ayant à peine tendance à diminuer.

Le retour de techniques délaissées : le pâturage et le foin

Les systèmes fourragers des exploitations laitières des C.E.T.A. du Pays de Retz reposaient sur l'ensilage toute l'année (ray-grass d'Italie et maïs) avec très peu de pâturage.

L'introduction de prairies de longue durée réhabilite tout naturellement le pâturage, la pousse de l'herbe étant moins précoce et mieux répartie dans le temps qu'avec le ray-grass d'Italie.

Bien conduit, le pâturage a notamment l'avantage de mettre à la disposition des animaux un fourrage riche, digestible, bien équilibré, favorable à la production laitière et permettant la réduction des dépenses de concentré.

La récolte des excédents d'herbe de printemps en foin est en progression très nette grâce à l'utilisation des presses à grosses balles. Ce nouvel engouement pour cette technique est lié à la facilité du travail et à son faible coût. Il risque toutefois de se voir freiné pour deux raisons :

- la technique de récolte n'est pas bien maîtrisée et beaucoup de foins moisissent ou s'échauffent ;
- la consommation du foin ainsi récolté reste faible dans les rations pour vaches laitières à haute production.

Malgré ces évolutions, les surfaces d'herbe ensilées ont peu diminué, le pâturage et le foin n'occupant pas encore la place qui pourrait être la leur.

Un objectif prioritaire : la réduction des coûts de production

Nous avons vu que, durant les dix années qui ont précédé la mise en place des quotas laitiers, les éleveurs avaient essayé de maintenir leur revenu par une augmentation considérable de la production laitière. Mais cela n'est plus possible aujourd'hui et l'objectif prioritaire devient la réduction des coûts de production.

D'autre part, avec l'agrandissement des exploitations, le facteur limitant n'est plus la surface mais le travail, d'où la recherche de systèmes de production peut-

être moins intensifs mais avant tout plus économes en main d'œuvre. Les évolutions qui se dessinent actuellement vont dans ce sens : elles créent des conditions favorables à la réduction des coûts de production et des besoins en travail.

Avec des équipements peu coûteux, les céréales peuvent être utilisées directement sur les exploitations, réduisant les dépenses de concentré pour les bovins. Les protéagineux (lupin en particulier) ne sont pas encore développés, mais pourraient également participer à la réduction de ce coût.

Le développement du pâturage et du foin devrait entraîner une diminution des surfaces d'herbe ensilées ce qui, non seulement réduirait les coûts directs, mais libérerait du temps de travail au printemps, d'où une plus grande facilité pour implanter le maïs au meilleur moment, avec l'espoir d'en augmenter les rendements et d'en réduire les coûts.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'introduction de céréales dans la rotation va dans le même sens, en permettant une culture moins fréquente du maïs sur la même parcelle. On peut également compter sur le rôle positif des prairies de longue durée sur la structure des sols, donc sur leur fertilité.

D'une façon plus générale, c'est à une réduction sensible des surfaces emblavées en maïs qu'il faudrait s'employer. Il ne s'agit pas de vouloir faire disparaître le maïs, mais dans le contexte pédo-climatique de cette région, il est certain qu'une occupation trop importante de la surface de l'exploitation par cette culture (la moitié de la surface, quelquefois les deux tiers) est une cause majeure de réduction de son rendement, donc d'augmentation des coûts. Il est donc important de réduire les besoins en maïs par une meilleure valorisation du pâturage et du foin, par l'utilisation de l'herbe et des céréales, etc. Les apprentis sorciers qui prônent le maïs à tout prix arrivent à faire produire du maïs hors de prix.

Un aspect particulier : la réduction des coûts de fertilisation

Dans les exploitations des C.E.T.A. du Pays de Retz, la fertilisation représente un coût moyen de 1 580 F/ha (tableau 4). Une meilleure approche devrait permettre de réduire les apports d'engrais et donc les coûts.

Certains sols s'avèrent déjà, à l'analyse, très riches en phosphore. De plus, dans les essais menés sur céréales et sur maïs, on s'aperçoit que les sols très bien entretenus avec du fumier ou du lisier peuvent libérer des quantités importantes d'azote.

L'attention des agriculteurs étant de plus en plus attirée par les risques de pollution des nappes aquifères en nitrates et en phosphates, on devrait obtenir :

— une meilleure utilisation des fumiers et des lisiers en faisant plus attention aux dates d'épandage ;

| | | Minimum | Maximum | Moyenne |
|-------------------|-------------------------------|---------|---------|---------|
| Dépenses (F) | | 737 | 2 848 | 1 581* |
| Niveaux d'apports | N | 137 | 366 | 234 |
| (kg/ha/an) | P ₂ O ₅ | 32 | 117 | 84 |
| | K ₂ O | 79 | 391 | 174 |

* Moyenne départementale des dépenses de fertilisation : 671 F/ha/an

TABLEAU 4 : Situation moyenne de la fertilisation dans les C.E.T.A. de Loire-Atlantique en 1987.

TABLE 3 : Average fertilization figure for 1987 in the C.E.T.A. of Loire-Atlantique.

— une réduction notable des dépenses de fertilisation en tenant mieux compte dans les calculs de fumure de la richesse des sols, des apports constants de fumier et de lisier, ainsi que du retournement des prairies.

A noter toutefois que si les adhérents de C.E.T.A. ont, dans les sols qu'ils cultivent depuis un certain temps, de très bonnes teneurs en éléments fertilisants, il va leur falloir par contre faire très attention aux terres qu'ils vont reprendre où, au contraire, les apports, tant en engrais chimiques qu'organiques, ont été très faibles ces dernières années. Sur ces terres, une politique de fumure de redressement sera à mettre en œuvre chaque fois que les analyses en montreront la nécessité.

Encore des points à améliorer et des questions qui se posent

Les tendances techniques constatées au sein des systèmes fourragers pratiqués par les éleveurs des C.E.T.A. du Pays de Retz, répondent aux nouvelles conditions économiques de production : *limitation de la production laitière, agrandissement des exploitations, nécessité de réduire les coûts de production.*

Mais les évolutions restent limitées et leur poursuite se heurte à plusieurs difficultés propres à la région :

— Après de nombreuses années d'abandon presque total du pâturage, les éleveurs ont du mal à en maîtriser la conduite, d'autant que les besoins des vaches laitières ont beaucoup évolué. Le ray-grass anglais n'est peut-être pas l'espèce la mieux adaptée à la région. Il conviendrait de trouver les espèces et les variétés qui permettraient l'usage le plus étendu possible du pâturage, dans les meilleures conditions, tout en assurant une bonne pérennité de la prairie.

— La place du foin dans l'alimentation des bovins reste à redécouvrir. Quant à l'ensilage d'herbe dont la période de récolte intervient en même temps que les

semis de maïs, peut-être pourrait-on chercher à en décaler la réalisation grâce à des espèces ou à des variétés différentes, ou en jouant sur les apports d'engrais azotés (dose et date) ?

— Enfin, le développement des céréales ne pouvant se poursuivre indéfiniment dans ces terres peu favorables à des rendements élevés en dehors des surfaces assolées avec des productions fourragères, il semble évident que ces exploitations laitières vont devoir produire autre chose. Elles resteront vraisemblablement spécialisées dans l'élevage avec toujours ce même souci de produire au moindre coût. Mais pourquoi ne pas envisager la production de vaches allaitantes, puisque l'Europe manque de veaux pour satisfaire sa consommation de viande ?

Une chose est certaine, les systèmes fourragers n'ont pas fini d'évoluer. Au-delà des incertitudes, il nous reste une satisfaction : nous avons encore beaucoup à étudier pour nous adapter aux conditions de l'agriculture de l'an 2000.

Accepté pour publication, le 10 juillet 1989.

RÉSUMÉ

Dès les années 70, les éleveurs du Pays de Retz ont basé les systèmes fourragers intensifiés sur l'utilisation importante des ensilages de ray-grass d'Italie et de maïs. Depuis l'instauration des quotas, ne pouvant plus maintenir leurs revenus par une augmentation du volume de lait produit, les éleveurs cherchent à réduire leurs coûts de production. Parallèlement, les structures d'exploitation, traditionnellement petites, s'agrandissent et accentuent la nécessité de faire évoluer les systèmes fourragers.

Les céréales ont été réintroduites, et avec elles la possibilité d'implanter plus facilement des prairies de longue durée. De ce fait, le pâturage et le foin ont été réhabilités, mais les surfaces d'herbe ensilées ont peu diminué. Ces évolutions, permettant de réduire la surface en maïs, vont dans le sens d'une réduction des coûts de production. Les éleveurs cherchent également à réduire les coûts de fertilisation en raisonnant mieux les différents apports.

SUMMARY

In the Pays-de-Retz (Brittany), there is a striving for less costly forage systems on the dairy farms.

In the 70's, the dairy farmers of the "Pays-de-Retz" based their intensified forage systems on a large use of Italian ryegrass silage and maize silage. With the present system of quotas they can no longer maintain their level of income by producing larger quantities of milk, and try to lessen their production costs. At the same time, the traditionally small-sized farms become larger, a fact which strengthens the necessity of changing the forage systems.

Cereals have been re-introduced, so that long duration leys can be established with greater facility. Grazing and hay-making have thus gained new favour, but the areas cut for silage have diminished but little. These changes, which reduced the area sown with maize, tend to lessen the production costs. The farmers try also to lessen their fertilizer costs, by adjusting more tightly the different applications to the requirements.